



# Quintellia

Formation Professionnelle

## PROGRAMME de FORMATION

---

Création d'une installation classée  
pour la protection de l'environnement  
(ICPE)

Votre contact privilégié :

**Teddy MARCHAND**

**06 20 68 26 86**

**teddy.marchand@elithis.fr**

[www.elithis.fr](http://www.elithis.fr)

## OBJECTIFS

- Réaliser un dossier de demande d'autorisation d'exploiter complet, prenant en compte les exigences de l'administration et les particularités de l'installation
- Anticiper les garanties financières si nécessaire
- Communiquer l'information pertinente aux diverses parties prenantes pendant toute la procédure
- Prévenir le contentieux de l'autorisation

## PUBLIC

Toute personne exploitant une ICPE ou en lien direct avec l'installation : Ingénieurs et Techniciens du secteur industriel, Bureaux d'études et de conseil, Notaires, Avocats, Juristes, Agents des collectivités territoriales, Membres de l'administration...

## DUREE

1 jour

## APPROCHE PEDAGOGIQUE

- Animation conjointe de la formation par un binôme Juriste/Ingénieur avec le support d'une vidéo-projection
- Séances de questions/réponses animées par le binôme de formateurs
- Débats, échanges et partages d'expérience entre participants et animateurs

## DOCUMENTATION FOURNIE

- Classeur réunissant le support de formation et une sélection de documents choisis par le formateur
- Liste et références des textes publiés et des principales décisions rendues en la matière

## PROGRAMME

### ● Rappel des fondamentaux juridiques et techniques

- Cadre juridique, focus sur les trois régimes (A, E, D), nomenclature ICPE, rôle des autorités compétentes

### ● Connaître les procédures de création d'ICPE classe D et classe E

- Classe D : déclaration et ses annexes, instruction du dossier et récépissé, prescriptions de fonctionnement
- Classe E : activités concernées, procédure d'enregistrement, passage de l'autorisation à l'enregistrement

## ● Rédiger un DDAE (Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter)

- Calendrier, ressources nécessaires, contact avec l'administration, pièces constitutives du dossier
- Etude d'impact, Etude de danger et POI (Plan d'Opération Interne)

## ● Prévoir les garanties financières

- Quelles sont les installations concernées ? Nature, montant et durée des garanties.

## ● Préparer et animer une enquête publique

- Délais de la procédure et rôle de l'administration (commissaire enquêteur, juge administratif)
- Portée de l'enquête et durée de la réunion publique

## ● Appréhender et gérer le contentieux de l'autorisation

- Quelles sont les sanctions administratives pour défaut d'autorisation, d'enregistrement ou de déclaration ?
- Quelles sont les voies de recours, les conditions et les délais ?

*Illustration pratique : Etude de décisions de justice*